

# Musique Danse Théâtre



## CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

ATHIS-MONS | JUVISY-SUR-ORGE  
ATELIERS | CONCERTS | DÉCOUVERTE  
ENSEIGNEMENT | SPECTACLES

# Édito

L'éducation artistique est constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe au développement de la culture, au sens large du terme, à la formation de la personnalité, à l'épanouissement et aux rapports aux autres. Elle contribue à tenir un rôle actif de citoyen dans la société.

Le Conservatoire des Portes de l'Essonne est un équipement de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Il intervient essentiellement sur les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge et fait partie, depuis le 1er janvier 2016, d'un réseau constitué de 12 établissements d'enseignements artistiques, réunissant plus de 400 enseignants et près de 6700 élèves inscrits.

Au-delà des missions générales d'éducation artistique et culturelle par l'enseignement spécialisé, ce réseau permet une meilleure offre pédagogique et artistique aux habitants du territoire.

Si vous souhaitez suivre un enseignement spécialisé en musique, danse et/ou théâtre, les deux sites du Conservatoire des Portes de l'Essonne développent, avec les autres sites du réseau et les structures culturelles du territoire, ce nouveau projet au service des habitants.

À vous de jouer, de danser, de pratiquer, de travailler, d'apprendre, de regarder, de ressentir, de rêver, de partager...

**Lamia BENSARSA REDA**  
Maire de Juvisy-sur-Orge,

**Jean-Jacques GROUSSEAU**  
Maire d'Athis-Mons,

**Jean-Luc LAURENT**  
Vice-président en charge des  
équipements culturels  
de l'Établissement  
Public Territorial  
Grand-Orly Seine Bièvre,

**Michel LEPRÊTRE,**  
Président de l'Établissement  
Public Territorial  
Grand-Orly Seine Bièvre.

# Au sommaire

<b>2</b>	<b>ÉDITO</b>	
<b>4</b>	<b>PROJET PÉDAGOGIQUE</b>	<b>4</b> — LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE
		<b>4</b> — LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2027
		<b>5</b> — LES SIX RÈGLES DU JEU POUR UNE FORMATION ARTISTIQUE RÉUSSIE
<b>6</b>	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>8</b> — POUR LES PLUS JEUNES
		<b>10</b> — LES PRATIQUES COLLECTIVES
		<b>11</b> — LES INSTRUMENTS
		<b>12</b> — LES ENSEIGNEMENTS EN MUSIQUE
		<b>14</b> — LES ENSEIGNEMENTS EN DANSE
		<b>16</b> — LES ENSEIGNEMENTS EN THÉÂTRE
		<b>18</b> — LES PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE
<b>20</b>	<b>DIFFUSION</b>	<b>20</b> — L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES
		<b>20</b> — LE CONSERVATOIRE HORS LES MURS
		<b>21</b> — CENTRE DE RESSOURCES
<b>22</b>	<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>22</b> — LE CONSERVATOIRE
		<b>23</b> — MODALITÉS D'INSCRIPTION

# PROJET pédagogique

## LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

- R**ayonner sur l'ensemble du territoire,
- E**nseigner la Musique, la Danse et le Théâtre,
- S**ensibiliser tous les publics au spectacle vivant,
- E**duquer à l'art et la culture,
- A**ccompagner les pratiques amateurs,
- U**nir les ressources de la communauté éducative.

Étudier au Conservatoire des Portes de l'Essonne, c'est s'engager dans une formation complète et exigeante ; une pratique artistique et culturelle qui demande une grande disponibilité.

## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2027

Le projet d'établissement réaffirme sa mission éducative auprès de tous les publics et s'engage sur plusieurs thématiques prioritaires :

- La diversité des pédagogies, des esthétiques, des formats et leurs croisements,
- L'action culturelle comme terrain de partage,
- La place importante donnée à la sensibilisation, la créativité et à l'accompagnement des amateurs,
- La convivialité comme facteur de mise en œuvre du lien social, de rencontre et d'expérience partagée,
- La place d'acteur majeur de la vie artistique et culturelle du territoire.



Le conservatoire propose à plus de 1100 élèves, des plus jeunes (4/5 ans) aux adultes, une formation en musique, danse et théâtre.

Les cours sont principalement dispensés en dehors du temps scolaire ou dans le cadre d'horaires aménagés avec les collèges Michel-Richard Delalande à Athis-Mons et Ferdinand Buisson à Juvisy-sur-Orge. Les écoles primaires d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge bénéficient également d'interventions régulières ou ponctuelles dans le cadre de parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Sept orchestres à l'école sont également implantés sur les deux communes.

## LES SIX RÈGLES DU JEU POUR UNE FORMATION ARTISTIQUE RÉUSSIE

- 1 Être assidu à tous les cours
- 2 Travailler quotidiennement son instrument et ses chants ou ses textes
- 3 Aller le plus souvent possible aux spectacles et aux concerts
- 4 Jouer et danser à plusieurs, en petits ou en grands groupes
- 5 Inventer des chansons, des textes, des jeux, des mouvements
- 6 Chercher, expérimenter, partager les émotions de la musique, de la danse et du théâtre



# Enseignement Diffusion Centre de ressources



# ENSEIGNEMENT POUR les plus jeunes

## MUSIQUE | DANSE | ARTS PLASTIQUES



### EN MUSIQUE

Le cycle d'éveil (GS de maternelle) et d'initiation (CP), privilégie l'activité sensorielle, corporelle et vocale et peut associer d'autres formes d'expression artistique (musique, danse, théâtre, arts plastiques) pour développer la curiosité, l'expression, l'imaginaire, les capacités auditives ainsi que les facultés motrices et rythmiques de nos élèves.

### EN DANSE

Le conservatoire propose un cycle d'éveil, pour les enfants de 4 et 5 ans (MS et GS de maternelle) et un cycle d'initiation pour les enfants de 6 et 7 ans (CP et CE1). L'initiation en danse permet d'aborder progressivement la technique commune aux différentes esthétiques. Il s'agit d'un cours hebdomadaire permettant de découvrir deux styles chorégraphiques (classique et contemporain) sans pour autant se situer dans l'apprentissage d'une technique. Durée : 1 année reconductible une fois sur avis de l'équipe pédagogique.

#### Pour les enfants à partir du CP

Un cours hebdomadaire au choix :

- Initiation musicale (1h)
- Initiation chorégraphique (1h)
- Initiation pluridisciplinaire (musique et danse), (1h)
- Jardin des Arts (musique et arts plastiques) à l'école d'art Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge, (1h 30) + un atelier facultatif de découverte instrumentale, (30mn).

Les cours ont pour objectif de développer l'imaginaire, l'expression, les capacités auditives, les facultés motrices et rythmiques.

### EN THÉÂTRE

L'enseignement du théâtre est accessible aux enfants à partir de 7 ans. Le cursus certifiant est proposé aux adolescents, à partir de 15 ans, dans une logique d'ateliers de découverte aux apports riches et variés, à l'échelle du réseau des conservatoires.

Des journées « portes ouvertes » organisées au mois de juin permettent de découvrir les disciplines, d'échanger avec l'équipe enseignante et d'assister aux spectacles de fin d'année.



# LES PRATIQUES collectives\*

- **Orchestres** : orchestre symphonique, orchestre à cordes, orchestre d'harmonie, big band
- **Ensembles instrumentaux** : musique de chambre, musique ancienne, jazz, rock, pop ...
- **Ensembles vocaux** : chœur d'enfants, chœur mixte, ateliers de musique ancienne
- **Danses classique et contemporaine**
- **Ateliers chorégraphiques**
- **Le théâtre** s'adresse aux enfants à partir de 7 ans, aux adolescents et jeunes adultes.  
*Plusieurs ateliers sont accessibles selon l'âge.*
- Stages et compléments de cursus à l'échelle du réseau des conservatoires

\*Accès à certains cours selon niveau



## LES instruments

- **Les cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, contrebasse jazz, basse électrique, guitare, guitare électrique, harpe, viole de gambe
- **Les vents** : flûte traversière, traverso, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, saxophone jazz, basson, trompette, cor, trombone, tuba
- **Le chant** : chant lyrique, chant musiques actuelles, chant choral
- **Les claviers** : accordéon, clavecin, clavier électronique, piano, piano jazz,
- **Les percussions de l'orchestre (peaux, claviers, accessoires), batterie, percussions digitales** : zarb
- **La nouvelle lutherie numérique** (Musique Assistée par Ordinateur)



# LES ENSEIGNEMENTS en musique



## LES PARCOURS DIPLÔMANTS

### > LE PREMIER CYCLE - À partir du CE1 - les années de construction des bases de la pratique musicale 2 cours hebdomadaires.

La pratique instrumentale et/ou vocale est collective et s'adjoint peu à peu d'une pratique individuelle en fonction des acquisitions nécessaires à la réalisation musicale et à la progression de l'élève. La première année est souvent une période d'orientation instrumentale ou vocale qui permet de commencer la pratique d'un instrument ou du chant. Cette expérimentation est le début d'un premier cycle mais peut également permettre une réorientation vers une autre pratique ou un autre instrument.

Pendant ces années, 3 à 5 ans, la lecture de la musique est abordée conjointement aux démarches fondées sur l'oralité et les élèves participent activement aux concerts préparés dans le cadre des cours. Ils assistent également à des spectacles de professionnels ou d'autres élèves dans le cadre de l'école de l'élève spectateur et ils s'engagent à travailler régulièrement leur instrument.

À l'issue de ce premier cycle, l'élève peut s'orienter vers un second cycle d'apprentissage.

### > LE SECOND CYCLE - Les années d'approfondissement et de développement de l'autonomie 3 cours hebdomadaires.

Pendant 3 à 5 ans, les élèves suivent, au moins, trois cours hebdomadaires :

- un ou plusieurs cours de pratique collective
- un cours de formation musicale
- un cours d'instrument, individuel ou en petit groupe (2 ou 3 élèves).

Ils participent très régulièrement aux concerts préparés dans les différents cours et assistent à différents spectacles professionnels dans le cadre de l'école de l'élève spectateur. Ils s'engagent à travailler quotidiennement leur instrument et à développer leur culture musicale.

À l'issue de ce second cycle, l'élève peut se diriger vers un 3ème cycle ou vers un Cycle Préparatoire aux Grandes Ecoles agréé par le Ministère de la Culture (CPES).

### > LE TROISIÈME CYCLE - Les années de construction d'un projet personnel de musicien amateur confirmé

Pendant 2 à 4 ans, les élèves suivent au moins trois cours hebdomadaires (Formation Musicale / Formation Instrumentale / Pratique Collective). À l'issue de ce troisième cycle, après la présentation publique d'un concert/spectacle construit sur la base du projet personnel de l'élève assorti à un contrôle des compétences et du suivi des activités requises, ils peuvent obtenir un « certificat d'études musicales » (CEM), marquant la fin de leurs études de « musicien amateur ».

À l'issue de ce troisième cycle, l'élève peut obtenir un « certificat d'études musicales ».

### > CPES - Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur

Proposé par le réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre, il prépare les élèves à l'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur de la création artistique : Conservatoires supérieurs (en France et à l'étranger) et Pôles supérieurs.

- Le cursus comprend 750 heures d'enseignement sur une durée de deux à quatre ans. Il permet, en complément, de valider un DEM (diplômes d'études musicales).
- L'accès en CPES se fait par examen d'entrée, dès la fin du deuxième cycle.

**Ce cycle permet de bénéficier du statut d'étudiant (bourses du CROUS, accès au logement social, restauration étudiante, aides spécifiques)**



## LES PARCOURS NON DIPLÔMANTS

> LE PARCOURS PERSONNALISÉ - Développement de l'autonomie en vue d'études courtes ou selon un projet personnel spécifique.

Accessible dès le milieu du cycle 2, les élèves développent progressivement leur prise d'autonomie dans le cadre d'une pratique collective de musiciens amateurs. Ils suivent donc au moins un cours collectif, pour lequel ils peuvent bénéficier d'un cours d'instrument. Ils sont tenus à un engagement régulier (assiduité, travail personnel).

Durée : 3 à 5 ans.

### > LE CONTRAT ADOS/ADULTES - À partir de 15 ans

Pour les lycéens et les adultes souhaitant commencer ou reprendre l'apprentissage d'un instrument ou du chant. D'une durée de 1 an, renouvelable sous condition de validation de compétences et d'assiduité, ce contrat est prévu pour permettre de concilier l'apprentissage d'un instrument avec une vie active.

Il est nécessaire de suivre un cours de pratique collective et/ou de formation musicale en plus d'un cours d'instrument (individuel ou en petit groupe) et de participer à la vie culturelle du territoire (concerts, spectacles ...). L'engagement dans les concerts des élèves est également requis. Il n'y a pas d'examen à présenter.

Après évaluation du premier contrat, les élèves ados/adultes peuvent s'orienter vers un second puis un troisième contrat et, éventuellement une inscription en second cycle, selon leur projet artistique personnel.



# LES ENSEIGNEMENTS en danse

## > ORIENTATION - Pour les enfants, à partir de 7 ans

L'année d'orientation en danse permet de découvrir deux styles chorégraphiques (classique et contemporain) sans pour autant se situer dans l'apprentissage d'une technique. Il s'agit d'un cours hebdomadaire de découverte de la pratique et de ses langages chorégraphiques.

## ● LES PARCOURS DIPLÔMANTS

### > LE PREMIER CYCLE - Pour les écoliers et collégiens, à partir de 8 ans

Le premier cycle, d'une durée de 3 à 4 ans permet l'acquisition des bases techniques et culturelles. La formation est toujours conçue à partir de deux styles de danse, classique et contemporain. La possibilité de s'orienter uniquement vers l'une des deux esthétiques est envisageable à partir du cycle 2. L'enseignement est construit sur deux cours hebdomadaires.

### > LE SECOND ET TROISIEME CYCLE AMATEUR - Pour les élèves à partir de 11 ans ayant suivi un premier cycle

Il est consacré à l'approfondissement de la technique et de l'endurance, à l'appropriation des connaissances comme langage artistique et au développement d'un projet artistique personnel. Trois cours hebdomadaires auxquels s'ajoutent des stages et compléments de cursus ponctuels, permettent aux élèves d'enrichir leurs connaissances des œuvres chorégraphiques, de conforter des capacités d'improvisation, de composition et d'interprétation. Les élèves peuvent obtenir un « certificat d'études chorégraphiques » (CEC), marquant la fin de leurs études de danseur amateur.

## ● LE PARCOURS NON DIPLÔMANT ET LES ATELIERS

### > POUR LES ENFANTS OU ADOLESCENTS - À partir du 2<sup>e</sup> cycle

Les élèves qui ne souhaiteraient pas suivre un enseignement aussi régulier et soutenu que le nécessite un cycle d'études diplômant, ont la possibilité, à partir du 2<sup>e</sup> cycle de suivre un parcours non diplômant en ne gardant qu'un seul style de danse ou en ne suivant qu'un atelier hebdomadaire précédé d'un cours.

### > POUR LES ADULTES

Des ateliers spécifiques pour adultes débutants peuvent être proposés. Les adultes reprenant une pratique peuvent également réintégrer différents cours.



# LES ENSEIGNEMENTS en théâtre

## ● LES PARCOURS DIPLÔMANTS

Ces enseignements s'adressent aux enfants, adolescents et adultes désirant s'initier au théâtre ou en approfondir la pratique.

### > L'ÉVEIL - À partir de 7 ans (1h à 1h30 par semaine)

C'est un espace d'expression personnelle et collective qui sollicite le corps, le mouvement, la parole et vise l'exploration du jeu théâtral dans une dimension pluridisciplinaire : théâtre mais aussi musique, chant, danse et arts plastique.

### > L'INITIATION - De 11 à 13 ans (1h 30 par semaine).

Atelier de découverte du théâtre : jeux dramatiques, développement de la disponibilité corporelle et sensorielle, perception de l'espace et du temps. Recours aux outils de jeux : la voix, le geste, la marionnette, le masque, les objets, la musique, l'écriture personnelle et collective. Rencontres avec le monde du spectacle.

### > L'ORIENTATION – À partir de 14 ans > LE PREMIER CYCLE – À partir de 15 ans (2h hebdomadaires + stages)

Il s'agit de séances collectives qui intègrent un échauffement vocal et corporel, les premiers apprentissages techniques et une approche des textes, dramatiques ou non, par la lecture et l'interprétation.

### > LE SECOND CYCLE – À partir de 16 ans (2h + 1h30 d'atelier complémentaire + stages)

L'objectif du 2<sup>e</sup> cycle est de renforcer les acquis fondamentaux, notamment le travail d'improvisation, et de favoriser le travail d'interprétation.

À la fin du cycle 2 est délivré un Brevet d'Étude Théâtrale (BET) qui atteste au moins deux ans de suivi du cursus.

À l'issue de ce parcours l'élève peut se diriger vers un 3<sup>e</sup> cycle ou vers un Cycle Préparatoire aux Grandes Ecoles agréé par le Ministère de la Culture (CPES)

### > LE TROISIÈME CYCLE - À partir de 17 ans (4h hebdomadaires + ateliers complémentaires en chant, danse, instrument... + module histoire du théâtre + stages- Durée : 2 ans.

Ce Cycle permet l'approfondissement des questions de dramaturgie et l'élargissement du travail d'interprétation à partir des fondements de l'histoire du théâtre.

Le CET (certificat d'étude théâtrale) est validé par une évaluation continue + une prestation finale + un projet personnel. Il atteste d'un niveau élevé de pratique théâtrale.

### > CPES – Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur

À partir de 18 ans (20 heures de cours par semaine + stages)

Les conservatoires du réseau de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre proposent une formation intensive à l'art de l'acteur dans une perspective préprofessionnelle.

Cette formation prépare notamment aux concours d'entrée dans les écoles supérieures de l'enseignement artistique et permet, en complément de valider un diplôme d'études théâtrales (DET).

### OBJECTIFS : Parfaire la formation au jeu et découvrir les autres métiers de la scène

- Tisser des liens avec le monde professionnel
- Préparer aux diverses voies de professionnalisation

Les notions-clés sont l'exigence artistique permettant la maîtrise de son art, l'autonomie caractérisant l'interprète-créateur et la recherche d'une polyvalence à travers la transversalité.

Pour y parvenir, en complément des cours dispensés par l'équipe pédagogique permanente, les étudiants sont amenés à connaître l'environnement professionnel au sein du territoire à travers des rencontres professionnelles, une école du spectateur, des masters class et des stages, dans ou hors les murs du conservatoire. En outre, chaque étudiant effectue un stage individuel en entreprise (compagnie théâtrale ou structure culturelle), et un stage technique (lumière, son, plateau).

Au-delà de sa formation d'acteur, il prend ainsi connaissance des divers métiers de la scène, se prépare aux concours d'entrée des écoles supérieures, et peut s'initier à la transmission, en particulier dans un cadre périscolaire.



## ● LES PARCOURS NON DIPLÔMANTS ET LES ATELIERS

### > POUR LES ENFANTS OU ADOLESCENTS

À partir du 2<sup>ème</sup> cycle

Les élèves qui ne souhaiteraient pas suivre un enseignement aussi régulier et soutenu que le nécessite un cycle d'études diplômant, ont la possibilité, à partir du 2<sup>ème</sup> cycle de suivre un parcours non diplômant en ne suivant qu'un atelier hebdomadaire.

# LES PARTENARIATS avec l'Éducation Nationale

Les parcours d'éducation artistique et culturelle doivent permettre un égal accès pour tous aux arts et à la culture, avec l'objectif de renforcer la cohérence entre les enseignements et les actions éducatives. Ils se fondent particulièrement sur les enseignements artistiques, complétés par des actions éducatives qui s'appuient sur des partenariats territoriaux. Dans le cadre de son projet d'établissement, le conservatoire propose un volant d'heures attribué aux projets d'écoles ainsi que des ateliers d'initiation artistique et culturelle en direction des structures éducatives et sociales.

## > Les Orchestres à l'École (OàE)

Les dispositifs Orchestre à l'École respectent les trois piliers de l'EAC, avec l'accès gratuit à la pratique artistique, une ou plusieurs sorties annuelles pour rencontrer des œuvres, des artistes, et l'acquisition d'un socle commun de connaissances dans le domaine artistique, propres à développer l'esprit critique.

Avec l'Orchestre à l'école Cordes (4 classes de l'École Michelet, Juvisy) et l'Orchestre à l'École Vents (3 classes de l'École Pasteur, Athis-Mons), les élèves bénéficient de deux répétitions par semaine au conservatoire, sur le temps scolaire, encadrées par les enseignants du conservatoire. L'enseignement est basé sur le jeu instrumental et le jeu orchestral. En petit et grand groupe, les enfants découvrent, au travers de la pratique de la musique et de leur instrument, de nouvelles manières d'interagir, de pratiquer, de ressentir, de découvrir et de développer une estime de soi.

## > Les Classes à Pratiques Artistiques (CàPA - de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)

Dans le cadre d'un partenariat avec le collège Delalande d'Athis ce dispositif de Classes à Pratiques Artistiques permet à tous les enfants du territoire, manifestant une forte motivation pour une pratique artistique et témoignant d'un bon niveau d'investissement, de suivre, dans le cadre de leurs études générales au collège, un enseignement renforcé dans l'une des deux dominantes proposées :

- Arts de la Scène (Théâtre et Danse)
- Musique (Orchestre d'instruments à vent)

Les horaires sont aménagés pour permettre aux élèves de suivre leur enseignement artistique au conservatoire, deux demi-journées par semaine, sur le temps scolaire. La CàPA s'adresse autant aux débutants qu'aux élèves déjà inscrits au conservatoire. La liste des élèves retenus pour intégrer ces classes est déterminée conjointement par le conservatoire et le collège après entretien.

## > La Mini-CàPA (Chant et danse)

Initiée en 2017, en partenariat avec des écoles du territoire, elle permet à une classe du cycle 3 (CE2, CM1 ou CM2) de profiter d'un enseignement en danse contemporaine et en chant choral sur toute la durée de l'année à raison de deux séances d'1h30 par semaine. Un spectacle de fin d'année est écrit et construit avec les élèves ; il permet de faire le lien entre la pratique artistique et les enseignements généraux.



## > Le Chœur en Scène (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)

Le dispositif est mis en œuvre conjointement par le conservatoire et le collège Buisson à Juvisy-sur-Orge. Il permet à tous les enfants du territoire, manifestant une forte motivation et témoignant d'un bon niveau d'investissement, de suivre, dans le cadre de leurs études générales au collège, un enseignement renforcé mêlant de façon originale le chant choral, l'écriture et la mise en mouvement de chansons.

Les horaires sont aménagés pour permettre un enseignement artistique au conservatoire sur le temps scolaire. La liste des élèves retenus pour intégrer ces classes est déterminée conjointement par le conservatoire et le collège après entretien.



# L'EXPRESSION ARTISTIQUE des élèves


Dans le cadre de leurs études, les élèves se produisent régulièrement sur scène. C'est l'occasion pour eux d'apprendre à transmettre et partager une émotion à un public. Source de motivation en tant qu'aboutissement de projets, ces concerts ou spectacles n'ont de sens que si les spectateurs sont au rendez-vous !

La saison du conservatoire est gratuite. Elle est faite pour aller à la rencontre du public.

Tous, petits et grands, élèves ou non, parents d'élèves ou non, sont donc invités à venir assister à ces moments de rencontre artistique :

- Soirées des Arts
- Alternatives
- Avant-scènes ou séances
- Tous en Scène
- Jazz et Live sessions
- Auditions de classe et de département
- Concerts et Spectacles
- Alternatives

Les auditions de classe et les portes ouvertes sont plutôt l'occasion d'un échange entre les élèves et les parents. Cela peut aussi être l'occasion pour un futur élève de découvrir la vie d'une classe et la progression qui se fait tout au long des études. Vous pouvez consulter l'agenda sur la page Facebook du conservatoire :

 @conservatoiresportesessonne

# LE CONSERVATOIRE hors les murs

Le conservatoire intervient régulièrement ou ponctuellement auprès de nombreux partenaires. Il propose ainsi des enseignements, des ateliers ou des concerts, dans et hors de ses murs et souvent en lien avec :

- les écoles primaires, les collèges
- L'École et Espace d'Art Contemporain Camille Lambert
- les maisons de quartier, les centres de loisirs, les centres sociaux, les maisons de retraite...
- les Bords de Scènes (structure de diffusion du spectacle vivant)
- la Maison de Banlieue et de l'Architecture

Il peut s'agir de temps de pratique, de concerts-surprises, de spectacles sur le temps de midi, de temps de rencontres...

Le conservatoire des Portes de l'Essonne est à l'écoute de toute proposition de partenariat permettant de développer l'accès à la culture pour toutes les personnes habitant ou travaillant sur le territoire.

De façon générale, les projets sont préparés en amont d'une année scolaire pour la suivante.



# CENTRE DE ressources

Le réseau des conservatoires permet aux musiciens amateurs confirmés de trouver des ressources pour leur pratique.

Sous réserve de disponibilités, il donne accès :

- au prêt de salles pour la pratique artistique, selon des modalités spécifiques d'inscription
- à un soutien ponctuel par des artistes enseignants aux groupes constitués sur un projet spécifique
- aux pratiques collectives avec la possibilité d'un soutien instrumental individuel ou collectif
- la participation aux stages et aux compléments de cursus proposés.

Il permet également l'accès ponctuel aux ressources des autres structures culturelles du territoire (réseau des médiathèques, Les Bords de Scènes, l'École et Espace d'Art Contemporain Camille Lambert, réseau linguistique...).

# INFORMATIONS pratiques

## ● LE CONSERVATOIRE

### > CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

Site Marius Constant : place Jean Durix - 91260 Juvisy-sur-Orge

Site Maurice Ravel : rue Etienne Lebeau - 91200 Athis-Mons

Tél. : 01 69 57 82 10

Mail : [conservatoire.athis.juvisy@grandorlyseinebievre.fr](mailto:conservatoire.athis.juvisy@grandorlyseinebievre.fr)

Suivez notre actualité sur :

Facebook : @conservatoiresportesessonne

YouTube : Conservatoire des Portes de l'Essonne

Site : [Sortir Grand-Orly Seine Bièvre](http://Sortir-Grand-Orly-Seine-Bievre.com)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

- les lundis, mardis et jeudis de 14h à 19h,
- le mercredi de 09h30 à 12h30 et de 14h à 19h,
- le vendredi de 14h à 16h
- le samedi (uniquement sur Athis-Mons) de 9h30 à 13h.

Les horaires ci-dessus sont valables hors vacances scolaires.

### Équipe administrative

Jean Gaillard : directeur

Corinne Chevauché : directrice adjointe

Emeline Demoz : directrice adjointe administrative

Nathalie Garnier : responsable de la scolarité

Valérie Balmette : responsable de la communication et des relations publiques

Stéphanie Schillinger : coordinatrice de l'action culturelle

Vanessa Vallet-Belchior, Liliane de Almeida : secrétariat

Fabrice Dupé : régisseur

Samia Lorente, Ana Cristina Nunes : accueil du soir

## ● MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dossiers sont à retirer début juin sur les deux sites du conservatoire. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée des dossiers complets. Les inscriptions définitives seront confirmées pendant l'été par courrier.

### > Réinscriptions

Les dossiers complets doivent être retournés fin mai de l'année en cours, date au-delà de laquelle les places ne sont plus garanties aux anciens élèves.

### > Parc instrumental

Le prêt d'un instrument peut être proposé aux élèves (en priorité aux débutants), sous réserve de disponibilité. Un certificat d'assurance sera exigé pour tout prêt d'instrument.

### > Les tarifs

Pour toute inscription, des frais de dossier de 15 € par foyer sont exigibles.

Le coût des activités est calculé :

- en fonction de l'activité,
- en fonction du quotient familial de la famille,
- en fonction du nombre d'inscrits par famille (dégressivité -20 % à -50%),
- en fonction du lieu de résidence (majoration pour les habitants hors agglomération sauf cycle III et instruments rares pour les habitants de l'Essonne).

Une délibération, affichée dans les conservatoires, précise toutes les modalités de calcul. Sur présentation du dernier avis d'imposition en votre possession, vous pouvez faire calculer votre quotient familial et votre cotisation.

La grille des tarifs est disponible sur demande ; toute année commencée est due intégralement même en cas d'abandon en cours d'année.

Date d'édition : 2022

Crédits photographiques : Conservatoire des Portes de l'Essonne, Pierre Duquoc, Emilie Legenty, Moïse Fournier  
Merci aux élèves et professeurs de s'être prêtés au jeu des photos.

LICENCES ES : 1-1098675, 2-1098673, 3-1098674

# Musique Danse Théâtre

**CONSERVATOIRE  
DES PORTES DE L'ESSONNE**

**ATHIS-MONS | JUVISY-SUR-ORGE**

**ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE**  
Conservatoire des Portes de l'Essonne  
Tél. : 01 69 57 82 10

**Site Maurice Ravel**, rue Étienne Lebeau  
>Athis-Mons  
**Site Marius Constant**, place Jean Durix  
>Juvisy-sur-Orge

Avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France  
Ministère de la culture et de la communication

LE CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE EST UN ÉQUIPEMENT  
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

 **conservatoiresportesessonne**  
<https://sortir.grandorlyseinebièvre.fr/culture/conservatoires>

  
**ORCHESTRE  
À L'ÉCOLE**

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*